


Comment bien renseigner un état de résultats ?



ETAT DE RESULTATS ROUTE

A transmettre dans les 48 heures qui suivent l'épreuve pour **HOMOLOGATION** aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTRÔLE MEDICAL OUI NON

Date de l'épreuve : Titre de l'épreuve :

Comité régional : Lieu de l'épreuve :

Nom de l'organisateur :

Catégorie (ou genre)

LE COLLEGE DES ARBITRES			
	NOM - Prénom	Comité Régional	Qualification
Président de Jury	Nom de l'arbitre désigné	Pays-de-la-Loire	Sa qualification
Arbitre Titulaire	MAYEUL Eglantine	Pays-de-la-Loire	Arbitre régional
Arbitre Titulaire	VIENNE Victor	Pays-de-la-Loire	Arbitre régional
Juge à l'arrivée	PINARD Auguste	Pays-de-la-Loire	Dirigeant
Arbitre Moto		Région	
Arbitre Moto		Région	
Arbitre Moto		Région	
Chronométréur		Région	
Chronométréur		Région	
Agent contrôle anti-dopage		Région	

❶ Ne pas oublier d'indiquer s'il y a eu contrôle antidopage ou pas.

❷ Bien renseigner « l'identité » de l'épreuve : nom de l'épreuve

❸ Nom de l'organisateur et/ou club + CATEGORIE de l'épreuve.

❹ Le Président de Jury est obligatoirement l'arbitre désigné par la CDCA ou la CRCA.

❺ Les autres arbitres sont soit :

- les autres arbitres désignés par la CDCA ou la CRCA,
- Les arbitres du club organisateur ou les dirigeants chargés du suivi de la course.

DÉCISIONS PRISES PAR LE JURY DES ARBITRES			
NOM - PRÉNOM	N° DE LICENCE	PÉNALITÉ	MOTIF
DUPONT Jean	53 44 987 6543	20 €	12.1.001-G15 "Non respect des instructions des arbitres" Compétiteur ayant jeté sciemment ses déchets en zone naturelle protégée malgré la mise en garde annoncée au départ.
MARTIN Gustave	53 49 210 9876	25 €	12.1.003-R7 "Non-respect des instructions de la direction de l'épreuve" Compétiteur ayant froissé son dossard malgré la mise en garde annoncée lors de l'émargement.
COUREURS ACCIDENTÉS			
BAUDOIN Germain	53 53 543 2109	Plaies multiples	Pris en charge par secouristes
VIRAGE Mathieu	53 72 876 5432	Perte de connaissance	Transporté vers CH

Les soussignés, Arbitres de la course et Juge à l'arrivée certifient la sincérité des résultats mentionnés au tableau ci-contre et

déclarent que les coureurs ont pris le départ au nombre de :

Nombre d'engagés :

A,

Le,

Signature des 3 arbitres

signature du juge à l'arrivée

Signature du chronométrateur

⑥ Bien indiquer l'article de la réglementation, le numéro de référence et le motif (en recopiant une partie de l'article si nécessaire).
Ne pas hésiter à expliciter la sanction pour les articles vastes / flous comme les articles G15 et R7 par exemples.

⑦ Bien indiquer la pénalité infligée (en tenant compte de la réglementation). Si un rapport est nécessaire, ou si vous souhaitez saisir la commission régionale de discipline, veillez à indiquer dans cette case « rapport à l'organisme disciplinaire ». Rédigez un rapport factuel (aucun jugement de valeur), précis et argumenté.

⑧ Indiquer tout incident (on ne sait jamais...).

⑨ Ne pas oublier d'indiquer le nombre de partants, et de signer.